

Lantenay - Infos

N°27

Septembre 2003

Bonjour,

La canicule se termine, parfois sous le tonnerre. Des dégâts plus ou moins importants ont perturbés la rentrée, en particulier au Tremblay. Nous tenons particulièrement à remercier et à féliciter les pompiers de Lantenay pour le dévouement et la qualité du travail qu'ils ont fourni à cette occasion.

Malgré tout, nous souhaitons à tous les petits et les grands, une bonne reprise de leurs activités.

Nous vous souhaitons, bonne lecture.
Le Conseil Municipal.

1910- 1919

1910: Réparation des toits du presbytère et de l'église. Secours aux pompiers nécessaires dans l'impossibilité de travailler – 1639 fr 50 pour l'habillement et équipement des sapeurs pompiers. Extraction dans la forêt communale de moellons nécessaires à l'achèvement du tunnel de la Chenalette.

1911: Abolition de la vaine pâture sur le territoire communal. Achat d'une corde métallique pour l'horloge publique. L'école est dotée de cartes géographiques.

1912 : Collation offerte aux pompiers de Vieu d'Izenave, Izenave, Outriaz et Lantenay lors de l'incendie du 12 février. Acquisition d'une propriété pour la construction d'un abri batteuse. Subvention de 30 fr au détenteur du taureau de la société d'élevage.

1913 : Imposition extraordinaire pour assurer le paiement du salaire du cantonnier et l'insuffisance des revenus. Vote de l'allocation famille nombreuse à 5 fr par mois. Vote de 5500 fr pour l'installation dans la commune de l'éclairage électrique. Achat d'une carabine scolaire pour l'enseignement du tir aux grands élèves . 0 fr 50 par jour d'allocation aux femmes en couche.

1914 : Subvention de 20 fr au comité d'érection au monument des Balmettes. Installation des isolements prévus par la loi du 21/07/1913. Partage de l'affouage par tête d'habitant ayant son domicile réel et fixe depuis un an et un jour sur la commune.

DU 31 MAI 1914 AU 20 NOVEMBRE 1918 SEULES LES AFFAIRES COURANTES SONT TRAITÉES (budget, entretien des chemins vicinaux.....).

1919 : Vote des 300 fr aux sinistrés des Granges des Montagnieu. Subvention de 2500 fr pour la fête nationale et la fête de la victoire. Achat de 50 mètres de tuyaux pour la pompe

incendie. Installation électrique dans les bâtiments communaux (travaux arrêtés en 1914 suite à la mobilisation des 4 fils Larçon). Vote de 185 fr 50 pour la garderie des bois soumis au régime forestier.

LES FOURS BANAUX

Depuis le début de l'histoire de Lantenay, les villageois font cuire leur pain dans l'un des fours concédés par les seigneurs de Lantenay à ses vassaux qui devaient en échange payer certaines obligations: la banalité. Ces fours à ban ou fours banals ont depuis été reconstruits. Le premier, situé au centre du village, a été construit en 1898 par l'entreprise Collard, pour la somme de 298 francs. Il connaît une deuxième phase de construction en 1925 pour la somme de 7000 francs. Utilisé jusqu'en 1950, ce four est à nouveau à l'honneur à l'occasion de la fête du four depuis 1998. Quant au four du Tremblay, on ne connaît que sa date de reconstruction 1925, date à laquelle on attribue les services de l'entreprise Moinat et de l'entreprise Champier pour la somme de 400 francs. Abandonné depuis 1950, ce four du Tremblay ne demanderait aujourd'hui que quelques soins pour faire peau neuve et fonctionner à nouveau comme autrefois.

On ne peut que se féliciter d'avoir encore au sein de notre village deux vestiges des temps anciens de la féodalité dont les murs de l'un d'eux ont été remarquablement réhabilités par notre cantonnier. La mise en valeur de notre patrimoine architectural est à l'heure du jour, et nous nous efforcerons de préserver ces richesses cultes en histoire, que nous ont légués les générations précédentes.

Infos pratiques

Décharge: Nous vous informons que les vieux téléviseurs, les batteries, et les pneumatiques ne sont pas acceptés à la décharge. Les vendeurs sont tenu de les reprendre.

Ecole maternelle: 33 enfants sont inscrits pour la rentrée scolaire 2003/2004.

Prêt de chaises communales: le Conseil Municipal de Lantenay demande à ce que les tables et les chaises prêtées soient rendues propres.

Vogue: L'Amicale des Sapeurs Pompiers remercie l'ensemble de la population de Lantenay et toutes les personnes qui ont répondu à l'invitation.

Bibliothèque: permanence en salle de conseil les 1ers et 3ème mercredis de chaque mois à 15 heures.

Manifestations à venir:

- 11 novembre : à partir de 11 h 00 dans la cour de l'école.*
- les différentes associations ont des activités de prévue sur la fin d'année(*). Les dates seront communiquées par affichage.*

() Beguelins-Beguelines propose des cours de yoga.*